

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOINS PRÉVENTION DU RISQUE MÉDICO-LÉGAL EN MÉDECINE PÉRINATALE

Colloque - Formation (FMC)

26 & 27 septembre 2008

WTC - 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille

Comité d'organisation

J-M Chinchole ,F-G Conti, M Gamerre, D Livon, , U Simeoni, P. Tourame



SITUATION :

Les progrès réalisés au cours des dernières décennies dans les domaines de l'obstétrique, de la prise en charge périnatale des grossesses à risque et de la réanimation néonatale s'accompagnent d'une attente élevée des patients en matière de qualité des soins. L'accroissement des cas donnant lieu à des demandes d'indemnisation témoigne de cette évolution sociétale.

Les démarches d'amélioration continue de la qualité en médecine périnatale, tant sur le plan obstétrical que pédiatrique, sont désormais reconnues comme un facteur de progrès complémentaire à celui permis par la recherche médicale. Les enseignements tirés de la gestion du risque médico-légal contribuent à l'amélioration voulue de la qualité.

OBJECTIF :

L'objectif de cette formation et du colloque est d'actualiser les compétences des médecins spécialistes intervenant dans le domaine de la périnatalogie, de contribuer à leur démarche d'évaluation de leur pratique professionnelle, sous l'angle de la qualité, de l'organisation des soins et des relations avec les patients, ainsi qu'à permettre une prévention du risque médico-légal.

Le champ de la formation n'est pas limité aux situations rencontrées dans les maternités de type 3 et prend en compte les besoins spécifiques rencontrés des environnements moins spécialisés (de type 1 ou 2).

PERSONNES CONCERNEES :

La formation et le colloque sont destinés aux gynécologues-obstétriciens, pédiatres, néonatalogues, réanimateurs, sages-femmes, quel que soit leur mode d'exercice et leur expérience.

STRUCTURE DE LA FORMATION ET METHODES PEDAGOGIQUES

La méthode de formation est fondée sur la participation et l'interactivité. L'accent étant mis sur l'analyse de cas réels en ateliers (selon le principe de la revue de morbidité), les exposés sont limités à la description et l'explication des problématiques rencontrées. Les ateliers portent sur plusieurs problématiques représentées chacune par un dossier médical et un dossier médico-légal. Un support pédagogique écrit est remis aux participants lors de chaque formation.

Les formateurs sont hospitalo-universitaires, experts auprès des tribunaux ou de l'ONIAM, ou juristes. Le nombre de participants est volontairement limité à 15 par atelier, avec un encadrement de 2 formateurs.

La formation, agréée par l'UREMEC, donne droit à 8 crédits de Formation Médicale Continue. Elle contribue à la validation des critères de formation nécessaires à la prise en charge par les organismes sociaux d'une partie des assurances professionnelles des praticiens libéraux.

Agrément formation 11940701394

INSCRIPTIONS – RENSEIGNEMENTS : RELATIONS MEDICALES – Raphaël GASSIN : 01 49 74 01 85
www.info-congres.com

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SOINS PRÉVENTION DU RISQUE MÉDICO-LÉGAL EN MÉDECINE PÉRINATALE

Colloque - Formation (FMC)

26 & 27 septembre 2008

WTC - 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille

Comité d'organisation

J-M Chinchole, F-G Conti, M Gamberre, D Livon, U Simeoni, P. Tourame



PROGRAMME

26 SEPTEMBRE 2008 Formation Médicale Continue donnant droit à 8 crédits FMC
Attention nombre de places limitées

- 13 :00 Accueil des participants
14 :00 Introduction : présentation de la formation : M Gamberre, D Livon
14 :15 Travail en ateliers sur dossiers médico-légaux :
 - Thème : diagnostic prénatal
 - Thème : anoxie périnatale et réanimation à la naissance15 :45 Pause
16 :15 Travail en ateliers sur dossiers médico-légaux :
 - Thème : atteinte du plexus brachial
 - Thème : restriction de croissance intra-utérine17 :45 Synthèse et restitution du travail des ateliers, réponse des experts et discussion
19 :00 Fin

27 SEPTEMBRE 2008 Colloque

- 09 :15 Introduction historique. P. Tourame.
09 :45 Mise en cause d'un praticien :
↳ **Déroulement d'une procédure et d'une expertise.** G Leonetti
Discussion
10 :30 La sinistralité en périnatalogie en 2007
Discussion
11 :00 Pause
11 :30 Les enseignements à tirer :
↳ **Le dossier médical, l'information, la communication.** M Gamberre, U Simeoni
Discussion
12 :30 Déjeuner
14 :00 Le point de vue des professionnels : JM Chinchole
14 :30 Risque médico-légal et médecine périnatale : Où va-t-on ? G Leonetti
Discussion
16 :00 Fin

Ces journées sont organisées en association avec Gynérisq

Agrément formation 11940701394

INSCRIPTIONS – RENSEIGNEMENTS : RELATIONS MEDICALES – Raphaël GASSIN : 01 49 74 01 85
www.info-congres.com